

**Assemblée générale**

Soixante-dix-huitième session

Documents officiels

Distr. générale
16 novembre 2023
Français
Original : anglais

Deuxième Commission**Compte rendu analytique de la 16^e séance**

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 11 octobre 2023, à 10 heures

Présidence : M. Amorín (Uruguay)
puis : M. Cimino (Vice-Président) (Italie)

Sommaire

Point 21 de l'ordre du jour : Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement

- a) Activités relatives à la troisième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2018-2027)
- b) Éliminer la pauvreté en milieu rural en vue de réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030

Point 23 de l'ordre du jour : Développement agricole, sécurité alimentaire et nutrition

- a) Développement agricole, sécurité alimentaire et nutrition
- b) Fibres végétales naturelles et développement durable

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible à la Chef de la Section de la gestion des documents (dms@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org>).



La séance est ouverte à 10 h 10.

Point 21 de l'ordre du jour : Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement

- a) **Activités relatives à la troisième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2018-2027) (A/78/239)**
- b) **Éliminer la pauvreté en milieu rural en vue de réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (A/78/238)**

Point 23 de l'ordre du jour : Développement agricole, sécurité alimentaire et nutrition

- a) **Développement agricole, sécurité alimentaire et nutrition (A/78/218, A/78/233, A/78/74-E/2023/67)**
- b) **Fibres végétales naturelles et développement durable (A/78/218)**

1. **M. Wilmoth** (fonctionnaire responsable de la Division du développement social inclusif du Département des affaires économiques et sociales) présente le rapport du Secrétaire général sur les activités relatives à la troisième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2018-2027) (A/78/239). Il dit que la pandémie de coronavirus (COVID-19) a entraîné une augmentation de l'extrême pauvreté. Par la suite, l'élimination de la pauvreté a été freinée encore davantage par la crise du coût de la vie et les autres chocs inflationnistes déclenchés par la guerre en Ukraine. Les pays les plus pauvres ont dépensé des milliards de dollars pour rembourser leur dette, ce qui limite d'autant leur capacité d'investissement dans le développement durable. Si rien n'est fait, cette grande fracture entre pays développés et pays en développement se traduira par une fracture pérenne en matière de développement durable.

2. Le rapport décrit les progrès réalisés par le système des Nations Unies dans la mise en œuvre du plan d'action interinstitutions pour la troisième Décennie et formule des recommandations en vue d'une reprise rapide et durable et de l'élimination de la pauvreté. Il encourage les États Membres à accroître les investissements publics et privés dans l'agriculture et la transformation des systèmes alimentaires, et à donner la priorité au développement du capital humain en investissant dans les soins de santé universels, la protection sociale, l'éducation et la formation de qualité. Il montre également la nécessité de repérer les lacunes dans les données publiques et d'améliorer la gouvernance des données et recommande d'investir davantage dans les énergies propres, la restauration des

écosystèmes et l'adoption de mesures d'action climatique inclusives afin de respecter les engagements financiers en matière de climat. En outre, il souligne qu'il importe d'adopter des outils pour prévenir et combattre les flux financiers illicites et de renforcer l'administration fiscale pour améliorer la mobilisation des ressources nationales. Il exhorte le système des Nations Unies à réformer l'architecture financière internationale et à renforcer le soutien aux gouvernements à tous les niveaux.

3. **M. Davis** [Directeur de la Division pour une transformation rurale inclusive et l'égalité des genres de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)], s'exprimant par liaison vidéo, souhaite présenter deux rapports du Secrétaire général. Tout d'abord, dans son rapport intitulé « Éliminer la pauvreté en milieu rural en vue de réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 » (A/78/238), le Secrétaire général a reconnu que la plupart des personnes extrêmement pauvres dans le monde vivent dans des zones rurales, où les taux de pauvreté sont près de trois fois plus élevés que dans les zones urbaines. Les progrès dans la réduction de la pauvreté rurale, qui avaient déjà ralenti avant la pandémie de COVID-19, ont encore été entravés par la lenteur et l'inégalité du relèvement après la pandémie, ainsi que par les effets conjugués de crises superposées. Alors que les populations rurales vivant dans la pauvreté sont celles qui contribuent le moins aux changements climatiques, elles sont les plus exposées aux pertes de bien-être et ont les plus faibles capacités d'adaptation. Pour inverser ce scénario, il faudrait mettre en œuvre des stratégies de développement rural inclusives et durables sur le plan environnemental, axées sur l'élimination de la pauvreté.

4. Dans le rapport figurent des recommandations politiques adressées aux États Membres en vue de la transformation des systèmes agroalimentaires, de l'augmentation de la productivité agricole, de la facilitation des transitions vers l'emploi non agricole, de la promotion d'une action climatique inclusive et de l'amélioration des moyens de subsistance en milieu rural. On y appelle non seulement à prendre des mesures immédiates pour atténuer les effets négatifs des chocs simultanés et remédier aux privations que doivent subir les habitants des zones rurales, mais aussi à faire des investissements plus importants dans les services sociaux essentiels et les systèmes de protection sociale. On y souligne la nécessité d'élargir l'accès aux services financiers et aux solutions numériques, et de s'attaquer aux inégalités persistantes. Il importe de renforcer les droits et les voix des peuples autochtones, ainsi que

l'accès des acteurs ruraux aux ressources et leur participation aux processus de prise de décision.

5. Deuxièmement, dans son rapport intitulé « L'avenir de l'alimentation et de l'agriculture : moteurs et déclencheurs de systèmes agroalimentaires durables » (A/78/218), le Secrétaire général a rappelé que la hausse des prix des denrées alimentaires, des intrants agricoles et de l'énergie, aggravée par l'impact de la guerre en Ukraine, avait sapé les efforts déployés pour réduire la faim. L'insécurité alimentaire modérée et sévère a augmenté ces dernières années et a touché en particulier les femmes et les habitants des zones rurales. Les inégalités et la discrimination ont créé un fossé entre les hommes et les femmes en ce qui concerne la productivité agricole, l'emploi salarié agricole et la propriété foncière. L'absence de progrès en matière de durabilité environnementale est une source d'inquiétude, de même que l'endettement élevé des pays à revenu moyen et faible. Les facteurs socio-économiques et environnementaux qui menacent la transformation des systèmes agroalimentaires nécessitent des approches d'action basées sur des systèmes à plusieurs niveaux et à plusieurs parties prenantes. Parmi les principaux leviers et déclencheurs susceptibles de stimuler la transformation figurent l'économie et la finance, la science et l'innovation, la sensibilisation des consommateurs, la répartition des revenus et des richesses, les institutions et la gouvernance et le renforcement des capacités.

6. Le rapport appelle à l'adoption d'une approche globale et à long terme pour résoudre les problèmes structurels. On y reconnaît qu'il importe de renforcer l'interface science-politique-société afin de mieux équilibrer les dimensions économiques, environnementales et sociales de la transformation des systèmes agroalimentaires. On y analyse aussi brièvement le rôle des fibres naturelles et de leur contribution à l'adaptation aux changements climatiques et à l'atténuation de leurs effets, à la réduction de la perte de biodiversité et au renforcement de la résilience aux chocs des marchés mondiaux.

7. **M^{me} Villarreal** (Directrice de la Division des partenariats et de la collaboration au sein du système des Nations Unies de la FAO), s'exprimant par liaison vidéo au nom du secrétariat conjoint FAO-FIDA pour la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale, présente la note du Secrétaire général transmettant le rapport établi par la FAO et le FIDA sur la mise en œuvre des activités relatives à la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (2019-2028) (A/78/233). Elle dit que les résultats obtenus au cours des quatre premières années de la Décennie ont été extrêmement positifs. Au moins 77 pays ont modifié

leur politique et un processus d'engagement solide a été lancé avec plusieurs parties différentes afin de recenser et d'appliquer des politiques et des mesures concrètes pour soutenir l'agriculture familiale dans le monde entier.

8. Dans le cadre des activités liées à la Décennie, les organismes des Nations Unies encouragent le recours au dialogue politique pour obtenir des résultats durables et soulignent l'importance du rôle des gouvernements et des organisations multilatérales et intergouvernementales dans l'élaboration de cadres politiques et de lignes directrices, ainsi que dans l'avancement des domaines politiques prioritaires. Alors que les agriculteurs familiaux doivent faire face à des défis croissants en raison d'une multiplicité de facteurs qui s'entremêlent et se renforcent mutuellement, le soutien fourni dans le cadre de la Décennie leur a permis de développer des solutions innovantes, sur mesure et adaptées au niveau local, et ils ont renforcé leurs capacités et leur résilience pour faire face aux besoins émergents des systèmes agroalimentaires. Une nouvelle phase doit s'ouvrir dans la seconde moitié de la Décennie, au cours de laquelle les résultats déjà obtenus seront consolidés, renforcés et transposés à plus grande échelle, afin de tirer pleinement parti du potentiel d'innovation des agriculteurs familiaux pour réaliser les objectifs du Programme 2030. À cet égard, il est nécessaire que les organisations d'agriculteurs familiaux, les organisations non gouvernementales, la société civile, le monde universitaire et les autres acteurs intéressés participent davantage aux dialogues sur les politiques nationales et que leur apport soit mieux reconnu. En outre, un financement approprié sera nécessaire pour soutenir l'agriculture familiale et permettre la réalisation de l'ensemble des objectifs de la Décennie.

9. **La Présidence** invite la Commission à entamer la discussion générale sur le point à l'ordre du jour.

10. **M. Guevara Rodríguez** (Cuba), s'exprimant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, dit que l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions est le plus grand défi mondial et une condition indispensable au développement durable. Le Groupe est déterminé à libérer l'humanité de la pauvreté, à mettre fin à la faim et à assurer la sécurité alimentaire. La réalisation de ces objectifs nécessitera la mobilisation de moyens adéquats pour mettre en œuvre le Programme 2030 grâce à des partenariats revitalisés et à un esprit de solidarité mondiale avec les plus vulnérables, conformément aux principes de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement. Le Groupe sait que le droit au développement doit être réalisé de façon à satisfaire

équitablement les besoins relatifs au développement et à l'environnement des générations présentes et futures.

11. Malheureusement, la communauté internationale n'est pas encore sur la bonne voie pour réaliser l'objectif de développement durable 1. En 2021, le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté était beaucoup plus élevé que les projections pré-COVID-19. Si les tendances actuelles se poursuivent, seul un tiers des pays aura réduit de moitié la pauvreté nationale d'ici à 2030. Dans le même temps, la pauvreté reste très majoritairement un phénomène rural, malgré le rôle joué par les populations rurales dans la production alimentaire. L'augmentation du coût des denrées alimentaires pourrait risquer d'avoir de graves conséquences en poussant un nombre croissant de personnes dans l'extrême pauvreté. Les pays en développement auraient besoin de moyens plus importants pour faire face à cette situation. En 2022, les augmentations de l'aide publique au développement ont été principalement affectées à l'intensification de l'aide aux réfugiés et n'ont pas ciblé les pays en développement.

12. La pauvreté est source de souffrances humaines de masse. Elle constitue la violation la plus importante des droits humains et est la cause première de l'instabilité sociale, économique et politique. La communauté internationale doit non seulement lutter directement contre ce phénomène, mais aussi s'attaquer à ses causes systémiques aux niveaux national, régional et international. Les conflits géopolitiques se multiplient et les déplacements forcés exacerbent les vulnérabilités socio-économiques et environnementales. Les structures financières, productives et commerciales doivent être justes et équitables. L'exploitation des ressources naturelles des pays en développement doit cesser. Le droit international doit être appliqué et respecté afin que les pays les plus pauvres reçoivent leur juste part du développement mondial, ce qu'ils demandent depuis de nombreuses années.

13. En outre, les ressources financières dont ont besoin les pays en développement doivent être mobilisées grâce à une gestion saine de la dette, à la réorientation des droits de tirage spéciaux inutilisés, à l'émission de droits supplémentaires de ce type et à l'octroi plus large de dons et de financements concessionnels, en particulier pour les pays en extrême difficulté financière ou victimes de catastrophes naturelles ou d'origine anthropique. La réalisation des objectifs de développement durable pourrait être accélérée par des investissements importants dans les infrastructures durables, les énergies renouvelables, les transports, l'éducation, l'eau et l'assainissement. Il convient de tirer parti des nouvelles technologies et de

comblent le fossé numérique pour permettre aux pays en développement de progresser. Les pays développés doivent se tenir à leurs engagements pour apporter le soutien promis aux pays en développement en matière de financement, de technologies et de renforcement des capacités. Le Groupe appelle à la levée des mesures coercitives unilatérales, qui constituent un obstacle majeur à la réalisation des objectifs, et reste confiant dans le fait que les discussions du Comité fourniront des orientations pour lutter collectivement contre la pauvreté dans le monde et réaliser pleinement le Programme 2030.

14. **M^{me} Adhikari** (Népal), s'exprimant au nom du Groupe des pays les moins avancés, dit qu'étant donné que la réalisation des objectifs de développement durable a ralenti ou qu'elle est même parfois en recul, les pays les moins avancés risquent d'être laissés pour compte. Comme les contraintes structurelles et vulnérabilités déjà présentes dans ces pays se sont aggravées, ils sont en butte à des niveaux de faim, d'insécurité alimentaire et de malnutrition sans précédent. En outre, on estime que 30 millions de personnes supplémentaires ont basculé dans l'extrême pauvreté en Afrique subsaharienne au cours de la pandémie de COVID-19. Sur les 1,1 milliard de personnes en situation de pauvreté multidimensionnelle en 2023, 48 % vivent en Afrique subsaharienne et 35 % en Asie du Sud. Selon les projections mondiales, environ 670 millions de personnes souffriront encore de la faim en 2030.

15. La hausse de l'inflation alimentaire menace également la stabilité sociale des pays les moins avancés, qui sont des importateurs nets de denrées alimentaires, malgré l'importance de leur secteur agricole. Conflits et tensions géopolitiques ont fait grimper le coût des intrants agricoles et entraîné des pénuries de denrées alimentaires et d'engrais. Ainsi, les familles d'agriculteurs et les travailleurs agricoles représentent environ deux tiers des personnes confrontées à l'extrême pauvreté dans le monde. Les changements climatiques constituent un défi supplémentaire pour les pays les moins avancés du fait de leurs effets dévastateurs sur la productivité agricole et l'insécurité alimentaire. La fréquence et la gravité accrues des catastrophes d'origine climatique entraînent des dommages importants sur les cultures vivrières, les céréales et les terres agricoles de ces pays, qui consacrent déjà près de 40 % de leur revenu national au service de la dette extérieure. Par conséquent, il est essentiel d'investir davantage dans l'action climatique pour minimiser l'impact des changements climatiques sur le secteur agricole.

16. Non seulement la pauvreté multidimensionnelle touche de manière disproportionnée les pays à faible revenu, mais elle creuse également le fossé des inégalités au niveau mondial, en raison de la dépendance de ces pays à l'égard de secteurs agricoles vulnérables, du manque de possibilités de travail décent et des taux élevés d'emploi informel, de sous-emploi et de pauvreté des travailleurs. La faiblesse des systèmes de protection sociale dans les pays les moins avancés aggrave la faim et la malnutrition. Alors que les pays développés ont pu soutenir leur population pendant la pandémie de COVID-19, les pays les plus pauvres n'ont pas été en mesure d'investir dans les conditions de vie et les moyens de subsistance de leur population, ni dans le développement durable. Il est nécessaire de prendre des engagements collectifs pour redonner espoir aux laissés-pour-compte.

17. L'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions est l'une des priorités du Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés. Les partenaires de développement et le système des Nations Unies devraient respecter leur engagement de mieux financer les solutions innovantes aux problèmes que rencontrent les pays les moins avancés, y compris dans les domaines de l'agriculture et de la production alimentaire. La création de systèmes agroalimentaires plus équitables, durables et résistants est essentielle pour mettre fin à la volatilité alimentaire dans ces pays, tout comme la modernisation et l'industrialisation des pratiques agricoles. Il est nécessaire d'augmenter les investissements dans les systèmes d'alerte précoce et les mesures de protection sociale ciblées, afin de transformer les systèmes alimentaires, de s'adapter aux changements climatiques et de renforcer la résilience. La mise en place d'un mécanisme de stockage alimentaire pleinement opérationnel contribuera à réduire l'insécurité et l'instabilité alimentaires dans les pays les moins avancés. Pour renforcer leur résilience et accroître leur productivité, les petits exploitants agricoles devraient avoir accès à la technologie, aux énergies renouvelables, aux marchés, aux stratégies de diversification des cultures et à des infrastructures résistantes. Il faudrait faciliter les transferts monétaires et les investissements pour les communautés les plus vulnérables afin de mettre à leur disposition un financement adéquat pour relever les défis de la pauvreté rurale.

18. **M. Wallace** (Jamaïque), s'exprimant au nom de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), déclare qu'aucun progrès n'a été réalisé dans la réduction de l'insécurité alimentaire mondiale en 2022. La pandémie de COVID-19 a certes aggravé la situation, mais avant même qu'elle ne se déclare, les progrès accomplis

avaient été réduits à néant. L'insécurité alimentaire modérée dans les Caraïbes anglophones a atteint 46 pour cent en 2022, ce qui porte à 57 pour cent la population totale confrontée à l'insécurité alimentaire. La situation en Haïti est particulièrement préoccupante, puisque plus de la moitié de la population vit dans une insécurité alimentaire chronique. Il faut financer correctement le plan de réponse humanitaire dans ce pays et investir suffisamment dans l'agriculture afin de répondre aux besoins immédiats et à plus long terme en matière de sécurité alimentaire. La hausse des prix des denrées alimentaires, de l'énergie et d'autres produits de base, l'impact de la guerre en Ukraine et la lenteur du redressement après la pandémie sont autant de facteurs qui ont contribué à la détérioration de la situation. L'aggravation des effets de la crise climatique empire la situation dans les Caraïbes et limite sérieusement les ambitions régionales. Les prévisions indiquent que les températures devraient continuer à augmenter, les régimes de précipitations devraient être de plus en plus perturbés et de nombreuses régions d'Amérique latine et des Caraïbes devraient devenir plus sèches. Ces évolutions vont compromettre les progrès accomplis dans la réalisation de la cible 2.4 de l'objectif de développement durable 2.

19. Il est constructif d'harmoniser les discussions sur les deux points de l'ordre du jour à l'examen, car pauvreté et sécurité alimentaire sont inextricablement liées. Un grand nombre des personnes les plus pauvres du monde, y compris dans les États membres de la CARICOM, sont concentrées dans les zones rurales, où l'agriculture est la principale source de revenus. L'extrême pauvreté ne pourra être éliminée sans un investissement mondial majeur dans l'atténuation des défis auxquels est confronté le secteur agricole dans les pays en développement. Ces défis vont de l'accès au marché aux fluctuations des prix et des subventions, en passant par les effets néfastes de la dégradation de l'environnement. Malgré l'ampleur des difficultés, la CARICOM accélère son programme en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire. Sa politique agricole commune comprend des initiatives visant à moderniser les zones rurales et à mobiliser les jeunes, notamment pour le développement d'une agriculture intelligente face au climat. Il importe d'améliorer la qualité de vie des populations rurales en encourageant et en appuyant le développement agro-industriel, en renforçant les institutions, en facilitant le développement communautaire et en construisant le capital social.

20. Étant donné que les pays de la CARICOM importent plus de 75 % de leurs denrées alimentaires, ils ont adopté une initiative visant à réduire la facture

alimentaire régionale d'au moins 25 % d'ici à 2025. Ils élaborent également une stratégie d'investissement transfrontalier dans le secteur agroalimentaire afin de renforcer les corridors de production. La CARICOM continue de travailler avec ses partenaires pour accroître la résilience de sa population aux chocs grâce à une meilleure gestion des catastrophes, à des programmes de protection sociale renforcés et à des systèmes alimentaires plus efficaces, plus durables et plus réactifs. Outre des efforts constants pour éliminer la pauvreté et l'insécurité alimentaire, il faut également relever des défis structurels et géopolitiques pour réaliser des avancées effectives et accélérer les progrès. Il faut prévenir les conflits ou y mettre fin, améliorer l'accès au financement et à la technologie et alléger le lourd fardeau de la dette des pays en développement. En outre, la communauté internationale devrait aller au-delà du produit intérieur brut (PIB) pour mesurer le bien-être économique, social et environnemental des pays.

21. À cet égard, la CARICOM appelle à réformer l'architecture financière internationale, mettre en œuvre l'initiative de Bridgetown, achever et adopter rapidement l'indice de vulnérabilité multidimensionnelle et rendre opérationnel promptement le fonds pour les pertes et les préjudices. Elle appelle également au respect des engagements, notamment ceux relatifs au versement de 100 milliards de dollars par an pour le financement de l'action climatique et à l'affectation de 0,7 % du revenu national brut des pays développés à l'aide publique au développement.

22. **M. Dang Hoang Giang** (Viet Nam), s'exprimant au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), dit que l'agriculture est un secteur clé en Asie du Sud-Est, puisqu'elle y représente une part substantielle de l'activité économique : jusqu'à 32 % de l'emploi et 22 % du PIB. Le secteur contribue nettement à la réduction de la pauvreté régionale et de la malnutrition, à l'élimination de la faim et aux efforts de développement durable. L'agriculture et les systèmes alimentaires durables aident à garantir la disponibilité, l'accessibilité, l'utilisation, le caractère abordable et la durabilité des produits alimentaires pour toutes et tous, et à assurer une résilience à long terme face aux crises actuelles et futures et aux incertitudes économiques, conformément à l'objectif de faire de l'ASEAN un épice de la croissance.

23. L'ASEAN reste déterminée à accroître la sécurité alimentaire régionale en renforçant la productivité agricole et les chaînes d'approvisionnement alimentaire par l'amélioration de l'efficacité du système alimentaire, la promotion de bonnes pratiques agricoles

durables et l'adoption de technologies innovantes. Elle sait également toute l'importance des systèmes d'alerte précoce et des réponses rapides pour garantir la disponibilité des denrées alimentaires en temps de crise. En conséquence, elle compte renforcer la collaboration avec le secteur privé, les organisations internationales et les groupes de réflexion afin de promouvoir les partenariats public-privé et de fournir des connaissances techniques et un renforcement des capacités pour la transformation des systèmes agroalimentaires.

24. La réduction de la pauvreté et la promotion du développement rural restent des priorités de l'ASEAN. L'Association a réalisé des progrès importants et pris des engagements à cette fin en poursuivant des initiatives stratégiques de coopération régionale visant à accélérer le développement inclusif en milieu rural et urbain. Parmi ces initiatives figurent le plan d'action de l'ASEAN pour le développement rural et l'éradication de la pauvreté 2021-2025, les perspectives de développement de l'ASEAN et la plateforme de recherche et de développement de la communauté socioculturelle de l'ASEAN. L'Association s'appuie aussi sur de nouveaux moteurs de croissance en promouvant les chaînes d'approvisionnement, le commerce et les investissements au niveau mondial, l'accélération de la transformation numérique, le renforcement des efforts de construction d'une économie verte, la reconnaissance de la grande valeur et du potentiel de l'économie bleue, la stimulation de l'économie créative et la montée en puissance des petites et moyennes entreprises.

25. Compte tenu de la forte exposition et de la vulnérabilité de la région aux changements climatiques, l'ASEAN est profondément préoccupée par les répercussions de ces phénomènes sur ses efforts de réduction de la pauvreté et de sécurité alimentaire. Elle reste déterminée à mettre en œuvre la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et l'Accord de Paris, conformément au principe des responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives. Elle continuera à coopérer avec la communauté internationale pour réaliser les Grandes orientations de la Communauté de l'ASEAN à l'horizon 2025 et les objectifs de développement durable.

26. **M^{me} Marin Sevilla** (République bolivarienne du Venezuela), s'exprimant au nom du Groupe des Amis pour la défense de la Charte des Nations Unies, dit que le monde est en train de dérapier et de s'éloigner encore plus de ses objectifs en matière de lutte contre la pauvreté et d'élimination de la faim. Plus de 8 % de la population mondiale vit encore dans l'extrême pauvreté et plus de 9 % de l'humanité souffre de la faim.

27. Ces défis sont exacerbés et les efforts nationaux pour la réalisation du Programme 2030 sont constamment sapés par l'adoption et l'application de mesures coercitives unilatérales, en violation flagrante des buts et principes de la Charte des Nations Unies et des normes du droit international. Compte tenu de leur vaste portée, de leurs implications extraterritoriales et de leur nature systémique, ces mesures continuent d'avoir des répercussions négatives sur l'économie mondiale et de causer des souffrances humaines prolongées dans le monde entier. Elles devraient être levées complètement et immédiatement afin que toutes les nations puissent exploiter pleinement leur potentiel productif et surmonter les défis actuels, notamment par la stabilisation des produits de première nécessité tels que les denrées alimentaires et les engrais. L'application illégale de mesures coercitives unilatérales contre des populations civiles s'inscrit dans le cadre d'une politique généralisée qui entrave la pleine jouissance des droits humains et empêche la réalisation du développement socio-économique, en particulier dans les pays en développement. Ces mesures créent ou aggravent pauvreté et inégalités dans les pays ciblés, soumis à un blocus de fait qui rend presque impossible l'achat d'articles nécessaires, notamment d'équipements, de logiciels, de matériel et de pièces détachées pour les industries agricoles et agroalimentaires.

28. Dans ce contexte, le Groupe souhaite rappeler une déclaration conjointe publiée en juillet 2022 par les dirigeants de la FAO, du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale, du Programme alimentaire mondial et de l'Organisation mondiale du commerce, affirmant que de telles mesures restrictives contribuent à la hausse des prix des denrées alimentaires. Leur élimination contribuerait donc aux efforts internationaux déployés pour résoudre la crise de la sécurité alimentaire. Le Groupe a également pris note du rapport du Secrétaire général intitulé « Making food systems work for people and planet – United Nations Food Systems Summit +2 » (Mettre les systèmes alimentaires au service des personnes et de la planète – Deux ans après le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires) et regrette qu'il n'aborde pas les conséquences des mesures coercitives unilatérales illégales sur la promotion d'une agriculture et de systèmes alimentaires durables et résilients. Ni l'application de ces mesures ni l'imposition de restrictions commerciales arbitraires et injustifiées, telles que des barrières tarifaires et non tarifaires, ne mettent le monde sur la voie de la résolution des problèmes actuels ou de la réalisation des objectifs de développement durable. Au contraire, il faut des mesures communes, efficaces, inclusives et innovantes

qui renforcent la solidarité et la coopération mondiales, en particulier avec les pays en développement.

29. **M^{me} Mokhawa** (Botswana), s'exprimant au nom du Groupe des pays en développement sans littoral, dit que les tensions géopolitiques croissantes, la prolifération des crises et l'aggravation des inégalités ont considérablement freiné la réalisation du Programme 2030. En raison de leurs vulnérabilités préexistantes, les pays en développement enclavés ont été parmi les plus durement touchés par des chocs complexes du côté de la demande et de l'offre. La fragile reprise après la pandémie de COVID-19 a été ralentie par les conditions macroéconomiques mondiales difficiles, ce qui a aussi exacerbé les vulnérabilités structurelles et géographiques de ces pays. Malgré une certaine amélioration, la croissance dans les pays en développement enclavés n'a pas encore retrouvé les taux d'avant la pandémie. Les progrès en matière de réduction de la pauvreté sont nettement plus lents que ceux d'autres pays et du fait de la hausse de l'inflation, les prix du pétrole, du gaz et des denrées alimentaires restent plus élevés que la moyenne mondiale. En conséquence, ces pays doivent faire des compromis de plus en plus difficiles entre la lutte contre l'inflation, la préservation de la stabilité financière et le soutien à une reprise économique inclusive et durable, tandis que les populations sont entraînées dans une pauvreté de plus en plus profonde.

30. Comme d'autres pays en développement, les pays en développement enclavés dépendent fortement de l'agriculture, qui est non seulement une source de revenus pour les populations, mais aussi un mode de vie traditionnel. L'impact dévastateur des changements climatiques et la baisse des niveaux de productivité agricole constituent donc une menace majeure pour la sécurité alimentaire et le développement économique de ces pays. Les récentes flambées des prix alimentaires mondiaux ont imposé des coûts élevés à de nombreux pays en développement enclavés et ont rendu les aliments de base inabordable. Sans efforts accélérés et soutenus pour lutter contre la pauvreté et d'autres défis économiques, ces pays seront dans l'impossibilité de réaliser la majorité des objectifs de développement durable d'ici à 2030.

31. À cet égard, en raison de leur situation particulière, les pays en développement sans littoral ont besoin d'interventions ciblées pour réaliser le développement durable et éliminer l'extrême pauvreté. Le Groupe approuve les recommandations formulées dans les rapports examinés, mais souhaite également souligner la nécessité de soutenir le renforcement des capacités de production de ses membres et l'intégration de leurs économies dans le commerce mondial,

notamment en investissant dans les infrastructures liées au transit. Il est également nécessaire de promouvoir la transformation structurelle, étant donné la dépendance des pays en développement enclavés à l'égard des produits primaires. Ces pays continuent d'être tenus à l'écart des discussions et des décisions relatives aux changements climatiques, malgré l'impact dévastateur de ces derniers sur leurs économies. Il est essentiel qu'ils puissent faire entendre leur voix dans le débat sur le climat, qu'ils bénéficient d'un soutien pour les mesures d'atténuation et d'adaptation et qu'ils bénéficient d'investissements publics et privés plus importants et d'un financement pour l'action climatique. Dans la perspective de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays en développement sans littoral, le Groupe attend avec intérêt les résultats de la Conférence et l'occasion renouvelée de définir des politiques et des mesures visant à mobiliser le soutien international et à accélérer les progrès en vue d'un redressement durable pour ses membres.

32. **M. Lautasi** (Samoa), s'exprimant au nom de l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS), dit que le développement agricole, la sécurité alimentaire et la nutrition sont des conditions essentielles à l'élimination de la pauvreté et de la faim et à la pleine réalisation du Programme 2030. L'inversion des gains en matière de réduction de la pauvreté est particulièrement préoccupante pour les petits États insulaires en développement, de même que l'absence de progrès au niveau mondial dans la réduction de la sécurité alimentaire en 2022. Il faut prendre des mesures drastiques pour corriger ces tendances inquiétantes qui, bien qu'exacerbées par la pandémie de COVID-19, existaient déjà avant 2020. Les petits États insulaires en développement importent plus de nourriture qu'ils n'en produisent. Au total, les pays des Caraïbes et du Pacifique importent plus de 60 % de leurs denrées alimentaires ; plus de la moitié d'entre eux importent plus de 80 % de leurs denrées alimentaires.

33. Alors que les questions de sécurité alimentaire sont généralement abordées sous l'angle de la pêche et de l'agriculture, l'approche des systèmes alimentaires va au-delà de ces contraintes et met l'accent sur les domaines dans lesquels les petits États insulaires en développement rencontrent les plus grandes difficultés, à savoir l'importance d'un régime alimentaire sain, la répartition équitable des coûts et des revenus, la durabilité et la fourniture d'une alimentation suffisante pour tous. Les crises récentes ont mis en évidence la nécessité de traiter ces questions de manière globale. Les maladies non transmissibles continuent de frapper les populations de ces pays et les possibilités limitées

d'économies d'échelle rendent la durabilité encore plus difficile à atteindre. Une nouvelle approche de la question s'impose, pour en faire une priorité et lui accorder le traitement d'urgence qu'elle mérite.

34. Il existe des solutions. L'AOSIS approuve plusieurs des recommandations formulées dans l'édition spéciale du rapport sur les objectifs de développement durable de 2023, notamment l'appel lancé aux gouvernements pour qu'ils s'engagent à nouveau à mener pendant sept ans une action accélérée, soutenue et transformatrice, tant au niveau national qu'international, afin d'honorer l'engagement pris dans les objectifs de développement durable. L'Alliance estime également que les gouvernements devraient mettre en place des politiques et des mesures concrètes, intégrées et ciblées pour éliminer la pauvreté et réduire les inégalités. Bien que les solutions précédentes soient valables, les obstacles à leur mise en œuvre devraient être abordés. Le principal d'entre eux, en particulier pour les petits États insulaires en développement, est la question du financement. Le fait que les financements à des conditions concessionnelles soient octroyés uniquement en fonction du revenu est extrêmement restrictif pour bon nombre de ces pays et ne leur laisse qu'une marge de manœuvre budgétaire limitée alors qu'ils font face à un fardeau de la dette croissant et doivent faire des choix difficiles. En outre, les effets délétères des changements climatiques ont encore réduit leurs capacités de mettre fin à la pauvreté et de garantir la sécurité alimentaire et la nutrition. Pour ces raisons, l'Alliance appelle à réformer l'architecture financière internationale et exhorte les partenaires de développement à respecter leurs engagements, à accroître leur soutien et à réaliser le Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement en mobilisant les ressources et les investissements nécessaires.

35. Paradoxalement, les dépenses publiques consacrées à l'agriculture ont diminué dans toutes les régions, à l'exception de l'Europe et de l'Amérique du Nord, alors que la crise alimentaire mondiale s'aggravait et que les pays qui produisaient la majeure partie de la nourriture mondiale étaient confrontés à une extrême pauvreté. Pourtant, la cible 2.a de l'objectif 2 appelle à une augmentation des investissements dans les infrastructures rurales, notamment grâce à une coopération internationale renforcée, afin d'améliorer la capacité de production agricole dans les pays en développement, en particulier dans les pays les moins avancés. Alors que le financement, le transfert de technologies et le renforcement des capacités sont essentiels pour remodeler les systèmes agroalimentaires

dans les petits États insulaires en développement, les perspectives de transformation sont fortement ralenties par l'impact des changements climatiques. En 2022, les vagues de chaleur extrême, les sécheresses et les inondations ont touché des millions de personnes, coûté des milliards de dollars et perturbé les systèmes alimentaires mondiaux, entraînant de mauvaises récoltes, des phénomènes d'insécurité alimentaire et des déplacements de populations. L'Alliance continuera donc à plaider en faveur de la mise en place d'un financement climatique et de systèmes d'alerte précoce pour tous, afin de renforcer la résilience du secteur agricole.

36. **M. Al-Khayareen** (Qatar) dit que son pays reste déterminé à aider les sociétés les plus vulnérables. Le Qatar, qui a accueilli la cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, a annoncé une contribution de 60 millions de dollars pour soutenir le Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés, qui met l'accent sur l'élimination de la pauvreté et de la malnutrition. La stratégie nationale de sécurité alimentaire du pays est axée sur l'agriculture durable, les meilleures pratiques en matière de production alimentaire et une chaîne d'approvisionnement efficace et transparente. Le Qatar est l'actuel Président du Conseil exécutif de l'Organisation islamique pour la sécurité alimentaire. En octobre 2023, il a accueilli la neuvième Conférence ministérielle de l'Organisation de la coopération islamique sur la sécurité alimentaire et le développement agricole.

37. En partenariat avec la Fondation Bill et Melinda Gates, le Fonds du Qatar pour le développement a lancé l'initiative Nanmo (« grandir ensemble »), qui s'est engagée à verser 200 millions de dollars pour soutenir le développement d'une agriculture intelligente face au climat en Afrique subsaharienne. Le Fonds a également versé une contribution de 90 millions de dollars au Programme alimentaire mondial pour répondre aux besoins critiques du Yémen, ainsi qu'une contribution flexible supplémentaire de 10 millions de dollars. À mi-parcours de la mise en œuvre du Programme 2030, la coopération multilatérale est plus indispensable que jamais pour faire avancer le développement durable.

38. **M^{me} Barahona Figueroa** (El Salvador) dit que l'absence de progrès dans la réalisation des engagements en matière de développement durable, associée aux inégalités généralisées et aux injustices de la gouvernance mondiale, a considérablement affecté les pays en développement et, en particulier, les populations les plus pauvres et les plus vulnérables. Dans ce contexte, El Salvador a continué à mettre en œuvre des politiques visant à promouvoir le bien-être social et une

croissance économique soutenue, à protéger l'environnement et à favoriser la paix et l'harmonie. Le Gouvernement a décidé de traiter en priorité les problèmes structurels qui limitent les possibilités des citoyens. Il a donc pris diverses mesures et initiatives axées sur l'être humain afin d'augmenter les investissements publics et sociaux, de développer le développement de la petite enfance, de réformer les systèmes d'éducation et de santé et de créer davantage d'opportunités pour les jeunes.

39. L'évaluation des progrès devrait être revue pour permettre une approche plus large du développement qui ne laisse personne de côté. Continuer à s'appuyer sur les performances économiques n'est pas suffisant pour mesurer les progrès accomplis vers un développement inclusif, juste et durable, et ne fait que creuser les écarts dans les pays en développement. Par conséquent, des mesures allant au-delà du PIB sont nécessaires pour évaluer le développement durable des pays et informer à la fois les décisions politiques et l'octroi de financements à des conditions concessionnelles ou aux conditions du marché. El Salvador appelle à agir de manière concrète à cet égard, conformément aux engagements pris lors des récents processus intergouvernementaux. Le « piège du revenu intermédiaire » est une réalité qui continue de compromettre les efforts de développement des pays et de menacer les perspectives mondiales, car les pays à revenus moyens représentent la majorité de la population mondiale et le plus grand pourcentage de personnes vivant dans l'extrême pauvreté.

40. El Salvador cherche à atteindre la sécurité alimentaire et nutritionnelle en promouvant des pratiques agricoles durables. L'objectif est d'améliorer la qualité de vie de la population, en particulier des plus pauvres et des plus vulnérables, dont les moyens de subsistance dépendent de l'agriculture et qui sont exposés aux effets des changements climatiques, des catastrophes naturelles, des organismes nuisibles et à d'autres menaces. Le gouvernement salvadorien s'efforce d'accroître la productivité en offrant aux agriculteurs une formation et un accès aux ressources et en promouvant la modernisation technologique, l'infrastructure rurale et la diversification des cultures, notamment par la mise en œuvre du plan stratégique national 2022-2027 en collaboration avec le Programme alimentaire mondial. En outre, un centre de développement du commerce agricole a été créé, dans le cadre d'une loi globale sur la commercialisation des produits agricoles, afin de renforcer les capacités de production et de promouvoir les zones de production agricole et les marchés agricoles. El Salvador participe activement au Mouvement pour le renforcement de la

nutrition et met l'accent sur la nutrition infantile grâce à une politique nationale axée sur la santé et le développement de la mère et de l'enfant. À la suite d'une large consultation, il a également mis en œuvre une feuille de route pour des systèmes alimentaires durables afin de renouveler et de renforcer les politiques nationales et les cadres institutionnels.

41. La délégation salvadorienne se félicite de l'appel à l'action lancé par le Secrétaire général, notamment en ce qui concerne l'intégration des systèmes alimentaires dans les politiques nationales, l'investissement dans la recherche, les données, l'innovation et les capacités technologiques, la pleine inclusion des femmes, des agriculteurs, des jeunes et des peuples autochtones et l'allocation de financements et d'aides budgétaires.

42. **M^{me} Concepción Jaramillo** (Panama) dit qu'en 2022, le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté a largement dépassé les projections antérieures à la pandémie du COVID-19, et que les deux tiers des pays du monde risquent de ne pas atteindre l'objectif de réduction de moitié de leur taux de pauvreté national d'ici à 2030. La plupart des personnes extrêmement pauvres dans le monde vivent dans des zones rurales et travaillent dans le secteur agricole. Comme dans d'autres pays d'Amérique latine et des Caraïbes, les taux de pauvreté et d'extrême pauvreté au Panama sont beaucoup plus élevés dans les zones rurales que dans les zones urbaines. Au Panama, les territoires ruraux contribuent à la croissance économique, au développement des exportations et à la création d'emplois, et produisent la plupart des aliments consommés localement. Toutefois, les zones rurales et les régions autochtones affichent les taux de scolarisation les plus bas et n'ont qu'un accès réduit à l'eau, à l'assainissement et aux services de santé.

43. Les femmes des zones rurales participent moins au marché du travail que les hommes et les femmes du reste du pays. La lutte contre l'extrême pauvreté, la faim et la malnutrition ne peut être gagnée si les sociétés ne garantissent pas l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes rurales, qui sont des travailleuses inestimables et assurent l'alimentation de leurs familles et de leurs nations. La Journée internationale des femmes rurales, qui sera célébrée le 15 octobre, devrait permettre de souligner la contribution vitale des femmes rurales au développement et leur rôle important dans l'agriculture, le développement rural et la préservation des traditions culturelles. Cela étant, l'engagement en faveur de l'émancipation des femmes et de la création d'opportunités ne saurait se limiter à cette seule journée. Dans cette optique, le Gouvernement panaméen promeut un programme de réseaux familiaux, sous la direction du Ministère du développement social, pour

permettre aux femmes rurales de produire leur propre nourriture en leur apportant des connaissances et en leur fournissant des outils, des ressources et des parcelles de terre. Le Ministère chargé des affaires féminines a entamé l'élaboration d'un programme économique pour les femmes rurales, dans le cadre d'un projet visant à renforcer l'égalité femmes-hommes sur le plan institutionnel. Les femmes dirigeantes des zones rurales et des régions autochtones y ont participé en tant que protagonistes essentiels et porte-parole capables de porter les besoins et les défis de leurs communautés. Le 5 septembre 2023, à l'occasion de la Journée internationale des femmes autochtones, le Gouvernement panaméen a approuvé un plan d'autonomisation des femmes autochtones. C'est la première fois qu'une politique publique spécifique a été établie pour le développement global des femmes autochtones à l'échelle du pays.

44. La pauvreté et les migrations dans le monde ont nettement empiré ces derniers mois. Au Panama, le chômage et l'insécurité ont alimenté une crise migratoire irrégulière sans précédent, forçant des milliers de personnes à quitter leur pays en quête d'une vie meilleure. Le Gouvernement reste déterminé à se joindre aux efforts internationaux visant à éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions, à réduire la faim et à parvenir à un développement durable et à la sécurité alimentaire pour toutes et tous.

45. **M^{me} Beriana** (Philippines) dit que les Philippines restent attachées à la réalisation du Programme 2030 et appellent à une coopération multilatérale urgente et renforcée pour réduire de manière significative la pauvreté et les inégalités, éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable. Elles demeurent également résolues à favoriser le succès de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (2019-2028) et la mise en œuvre des résultats du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires.

46. La réalisation du Programme 2030 serait plus efficace si les pays adoptaient des politiques intégrées de lutte contre la pauvreté à tous les niveaux. À cet égard, la délégation philippine souhaite souligner l'adoption du plan national de développement 2023-2028, qui vise à créer des emplois et à réduire la pauvreté à 9 % d'ici à 2028, pour une société plus prospère, plus inclusive et plus résiliente. Parce que la pauvreté est un problème multiforme qui nécessite une solution à multiples facettes, les Philippines ont élargi leur définition nationale de la pauvreté et adopté des lois et des mesures essentielles, notamment un programme de transferts monétaires conditionnels, une loi sur

l'accès universel à une éducation tertiaire de qualité et une loi sur l'accès universel aux soins de santé. En outre, la pauvreté étant également très majoritairement rurale et principalement concentrée dans le secteur agricole, plusieurs projets et programmes ont été mis en place pour promouvoir le développement rural et moderniser l'agriculture et l'agro-industrie en apportant un soutien technique et financier et un appui en matière de renforcement des capacités aux agriculteurs et aux pêcheurs. Le projet de développement rural des Philippines vise à accroître les revenus ruraux et à améliorer la productivité des exploitations agricoles et des pêcheries dans des zones ciblées en soutenant les petits exploitants et les pêcheurs. Le programme de développement agricole de la zone spéciale vise à développer les communautés marginalisées en améliorant leurs conditions économiques grâce à la création d'emplois dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche.

47. En adoptant une approche globale, les Philippines accélèrent les efforts visant à améliorer l'accès à des aliments plus sûrs et plus nutritifs et à promouvoir des modes de consommation plus durables. Le mécanisme de transformation des systèmes alimentaires nationaux comprend la politique alimentaire nationale, le plan national de modernisation et d'industrialisation de l'agriculture et de la pêche 2021-2030 et le plan de développement des Philippines pour la période 2023-2028. La communauté internationale devrait d'urgence donner la priorité à l'élimination de la pauvreté et de la faim, car relever ces défis permettrait de progresser dans d'autres domaines du bien-être humain et du développement durable.

48. **M^{me} Jalili** (République islamique d'Iran) dit que la pauvreté est un phénomène complexe qui dépend de multiples facteurs tels que le chômage, l'inflation, les inégalités et les mesures coercitives unilatérales. L'Iran est déterminé à réduire la pauvreté grâce à diverses politiques visant à promouvoir une croissance inclusive et à réduire les inégalités. Par exemple, le Gouvernement a mis en place un système de subventions ciblées pour les personnes à faible revenu, des programmes de protection sociale, des initiatives de création d'emplois et des mesures de diversification économique pour réduire la dépendance à l'égard des exportations de pétrole.

49. Afin d'améliorer les moyens de subsistance et de réduire la pauvreté en milieu rural, le Gouvernement a mis en œuvre des projets d'infrastructure tels que la construction de routes, d'écoles et de centres de soins de santé, ainsi que l'approvisionnement en eau potable. Il a mis en place un système national de soins de santé pour fournir des services médicaux de base à l'ensemble

de la population, en mettant l'accent sur la prévention des maladies, la santé maternelle et infantile et la vaccination. Des politiques visant à promouvoir la participation des femmes à l'éducation, à l'emploi et à la vie politique ont également été mises en œuvre.

50. La République islamique d'Iran demande la levée immédiate des mesures coercitives unilatérales, qui constituent un obstacle majeur à la réalisation des objectifs de développement durable. Le renforcement de la solidarité et de la coopération mondiales, sous l'égide des Nations Unies, est nécessaire pour éliminer la pauvreté. La mise à disposition de moyens de mise en œuvre est essentielle et les pays développés doivent respecter leurs engagements en matière de ressources financières, de transfert de technologie et de renforcement des capacités. La réalisation du droit au développement sert les intérêts de la communauté internationale et ouvre la voie à la promotion des droits humains et à l'élimination de la pauvreté, aussi important-il que l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel poursuive un développement industriel inclusif et durable.

51. **M. Vásquez Solano** (Mexique), s'exprimant en tant que délégué de la jeunesse, dit que les maigres progrès réalisés dans l'élimination de la pauvreté sont inquiétants. Alors que plus de la moitié de la période de réalisation du Programme 2030 est écoulée, on constate une stagnation et une régression dues à la pandémie de COVID-19, aux conflits, aux crises climatiques et autres. Le relèvement après la pandémie a été caractérisée par des inégalités croissantes ; des millions de personnes restent appauvries et la faim et la malnutrition ont augmenté.

52. Au cours des trois dernières années, le nombre de personnes en situation de pauvreté a augmenté de 165 millions. Il est clair qu'il faut réorienter le développement pour redistribuer le pouvoir et les richesses afin de combler le fossé entre les pays en développement et les pays avancés. Le Mexique a démontré la possibilité d'un tel changement en sortant plus de 5 millions de personnes de la pauvreté entre 2018 et 2022.

53. La crise mondiale de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et de la malnutrition est alarmante : la faim chronique touchera plus de 9 % de la population mondiale en 2022. En l'absence de mesures concrètes, cette tendance s'aggravera. Il est essentiel d'atteindre les objectifs nutritionnels d'ici à 2030, ce qui nécessite une action coordonnée, une réglementation efficace, une réforme du système alimentaire et la promotion d'une agriculture durable. Le Mexique a mis en œuvre des politiques visant à promouvoir l'accès aux aliments de

base et a défendu la sécurité alimentaire en tant que facteur contribuant à la paix. Il condamne les ruptures d'approvisionnement alimentaire, qui constituent une forme de coercition.

54. **M. Etoundi Ayissi** (Cameroun) dit que l'élimination de la pauvreté doit être au centre des efforts visant à réaliser le programme de développement, en cohérence avec l'objectif de développement durable 1. Le Cameroun appelle à des politiques favorisant une croissance économique durable, inclusive, soutenue et équitable, l'intégration sociale, la réduction des inégalités et l'augmentation de la productivité dans un environnement international propice.

55. Le Gouvernement camerounais est bien déterminé à promouvoir l'emploi et à garantir l'égalité des sexes, une éducation et des soins de santé de qualité, la protection sociale, la modernisation de l'agriculture, le développement rural et un cadre efficace pour l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de ses effets. Bien que soutenus, les progrès dans ces domaines ont été entravés par les défis sécuritaires, notamment le terrorisme et un environnement international marqué par des crises et dans lequel les intérêts particuliers peuvent éclipser l'intérêt général.

56. L'élimination de la pauvreté nécessite d'apporter des solutions durables à des problèmes tels que le poids du service de la dette, les flux financiers illicites, le protectionnisme, la détérioration des termes de l'échange et le manque d'accès à des marchés de capitaux abordables. Aucun pays ne peut affronter seul ces problèmes complexes. Il faut une action collective marquée par une volonté et une ambition politiques fortes, ainsi qu'une solidarité internationale. Les ressources humaines, techniques, technologiques et financières nécessaires sont disponibles.

57. **M. Luemba** (Angola) dit que l'Angola est en proie aux effets des changements climatiques, qui prennent notamment la forme d'une grave sécheresse qui a plongé près de deux millions de personnes dans l'insécurité alimentaire. Le Gouvernement angolais a élaboré des programmes visant à rendre les communautés rurales plus résistantes et à construire des infrastructures hydrauliques pour atténuer les effets de la sécheresse. En outre, il fournit des transferts en espèces aux populations vulnérables et a créé une réserve alimentaire pour les secours en cas de catastrophe.

58. L'Angola vise à atteindre l'autosuffisance alimentaire et à stimuler la croissance économique en consolidant les chaînes de valeur agro-industrielles, en réduisant la dépendance à l'égard des importations et en

augmentant les exportations. Devenir une nation exportatrice clé en Afrique lui permettra d'attirer des investissements et de favoriser l'intégration régionale.

59. En répondant à l'appel du Secrétaire général demandant aux dirigeants mondiaux de transformer les systèmes alimentaires pour atteindre les objectifs de développement durable, les États Membres pourront trouver les moyens de rendre leurs systèmes alimentaires plus sains, plus durables et plus équitables. L'Angola a engagé un dialogue national sur les systèmes alimentaires et a mené une consultation publique pour aligner sa deuxième stratégie nationale pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle avec son plan de développement national, le Programme 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Le Gouvernement va mettre en œuvre une nouvelle stratégie de sécurité alimentaire et nutritionnelle et établir un système national de sécurité alimentaire et nutritionnelle pour un suivi et une évaluation plus efficaces des programmes dans les différents ministères.

60. **M. Sangkha-precha** (Thaïlande) dit que la Thaïlande a mis en place un indice national de pauvreté multidimensionnelle assorti d'un système de gestion des données afin d'éclairer et d'améliorer la mise en œuvre des politiques. Plus personne ne vit en dessous du seuil international de pauvreté dans le pays depuis 2016. La « philosophie de l'économie de suffisance » a été appliquée en Thaïlande pour permettre aux communautés locales d'améliorer leur niveau de vie. En outre, la Thaïlande s'est efforcée d'améliorer la qualité de vie des personnes vulnérables et de celles qui ont de faibles revenus grâce à une couverture sanitaire universelle et une éducation de qualité.

61. Comme l'insécurité alimentaire dans les pays en développement est souvent un obstacle à l'élimination de la pauvreté, la Thaïlande appelle la communauté internationale à aider davantage les pays en développement à améliorer leur production agricole. Le multilatéralisme est un outil de coordination et un levier pour surmonter l'insécurité alimentaire et assurer la circulation efficace des denrées alimentaires et des produits agricoles.

62. L'intensification de la recherche et du développement pourrait contribuer de manière significative à l'amélioration de la sécurité alimentaire en augmentant la productivité agricole. La sécurité alimentaire mondiale pourrait être renforcée par une coopération multilatérale en matière de développement technologique, notamment par le transfert de technologies, l'assistance technique et le partage des meilleures pratiques. La Thaïlande, qui est l'un des plus grands producteurs et exportateurs de denrées

alimentaires au monde, a adopté un modèle d'économie verte bio-circulaire pour stimuler une production agricole innovante et renforcer la durabilité et la sécurité alimentaires.

63. *M. Cimino (Italie), Vice-Président, prend la présidence.*

64. **M. Leschenko** (Ukraine) exprime la solidarité de l'Ukraine avec les victimes de l'attentat terroriste perpétré en Israël le 7 octobre 2023, dont les images rappellent une fois de plus la nécessité de mettre fin à la terreur et de demander des comptes aux auteurs de ces actes.

65. Les progrès en matière d'agriculture durable, de sécurité alimentaire et de nutrition ont été entravés par des défis mondiaux, dont la guerre en Ukraine. L'Ukraine reste attachée à son rôle de garant de la sécurité alimentaire mondiale et est prête à poursuivre ses exportations de denrées alimentaires. La Fédération de Russie a bloqué les ports ukrainiens de la mer Noire et de la mer d'Azov, s'est retirée de l'Initiative sur le transport sécurisé de céréales et de denrées alimentaires depuis les ports ukrainiens et a attaqué les ports ukrainiens de stockage de céréales, limitant ainsi considérablement le potentiel de l'Initiative de la mer Noire. Les attaques constantes contre les ports ukrainiens sur le Danube constituent une tentative évidente d'utiliser les pénuries alimentaires comme une arme pour obtenir la reconnaissance des territoires ukrainiens capturés. Elles représentent un danger pour les pays voisins.

66. Le Secrétaire général a condamné les attaques de la Fédération de Russie contre les infrastructures portuaires ukrainiennes en notant qu'il s'agissait potentiellement d'une violation du droit humanitaire international qui entraînait un impact mondial sur les prix des denrées alimentaires. Le Groupe des Sept a ensuite condamné l'escalade des attaques contre les ports et les infrastructures ukrainiens et a appelé la Fédération de Russie à cesser de menacer la sécurité alimentaire mondiale et à renouer le dialogue avec l'ONU afin de relancer les exportations de céréales à partir de l'Ukraine. Le pays s'efforce d'assurer la stabilité alimentaire en établissant des routes maritimes temporaires pour les navires civils tout en maintenant des routes terrestres pour l'exportation des céréales. Cette guerre est l'une des causes de la crise alimentaire mondiale, qui pourrait avoir de graves conséquences socio-économiques et politiques au niveau mondial.

67. **M. Jo Tong Hyon** (République populaire démocratique de Corée) dit que des centaines de millions de personnes dans le monde souffrent d'une faim extrême due à des pénuries alimentaires exacerbées

par la croissance démographique, des conditions météorologiques anormales et destructrices, des conflits armés et des différends régionaux. Il est possible d'aboutir à une rénovation effective des systèmes de production agricole et à une stabilisation de la sécurité alimentaire avec la participation et la coopération de tous les pays. Il importe d'orienter la coopération en matière de développement agricole et de sécurité alimentaire vers l'amélioration de la capacité de production des pays en développement.

68. La communauté internationale devrait renforcer la coopération en matière d'investissements financiers, de transfert de technologies agricoles, de mise en place de systèmes d'irrigation et de renforcement des capacités de production agricole dans les pays en développement. Il est essentiel de mettre fin à l'utilisation abusive de la coopération internationale à des fins de coercition politique ou pour d'autres motifs cachés. Les facteurs artificiels exacerbant la crise alimentaire mondiale, tels que l'imposition de sanctions, le stockage de denrées alimentaires et l'extraction de biocarburants à partir de produits agricoles, entravent le développement agricole et compliquent la résolution des problèmes alimentaires.

69. Le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée met en œuvre une stratégie de développement rural visant à accroître la production agricole et à transformer les moyens de subsistance des travailleurs agricoles. Il s'appuie avec succès sur la production de semences de céréales à haut rendement, l'introduction de systèmes agricoles scientifiques, la construction de centres d'élevage modernes et de grandes exploitations maraîchères sous serre, l'amélioration de l'irrigation et l'augmentation des investissements de l'État. Le Gouvernement a fait des progrès en matière de développement rural en construisant dans tout le pays des maisons modernes qui sont attribuées gratuitement aux agriculteurs.

70. **M. Zambrana Flores** (État plurinational de Bolivie) dit que le Secrétaire général a confirmé dans ses rapports que l'on a besoin de politiques inclusives et globales fondées sur les droits et donnant la priorité aux secteurs les plus vulnérables pour lutter contre l'augmentation de la pauvreté et de la faim. Cependant, il a omis de rappeler certains principes de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, notamment la notion d'équité, oubli important qui doit être corrigé.

71. L'État plurinational de Bolivie a fait de grands progrès en matière de distribution et de redistribution des moyens de production et s'est engagé à soutenir les petits exploitants agricoles et les communautés rurales grâce à des financements, l'octroi d'une assistance

technique et un accès accru aux marchés. Les politiques de substitution des importations ont permis au pays de maintenir une faible inflation et de réduire le chômage, assurant ainsi la stabilité post-pandémique. La sécurité et la souveraineté alimentaires sont essentielles au droit au développement et nécessitent des mesures immédiates et à moyen terme pour remédier à la volatilité des prix et transformer les conditions matérielles des communautés agricoles. Les peuples autochtones, forts de leurs connaissances traditionnelles, sont essentiels à la création de systèmes de production durables.

72. L'élimination de la pauvreté et le développement agricole nécessitent que la communauté internationale donne la priorité aux investissements dans des systèmes agroalimentaires équitables, durables et résistants. Les pays développés, auxquels incombent des responsabilités historiques, ont aussi les capacités de s'attaquer aux modes de production et de consommation non durables, tandis que les pays en développement ont besoin d'un espace fiscal et politique pour renforcer leur base productive selon des méthodes respectueuses de l'environnement. Pour éliminer la pauvreté et assurer la viabilité du développement agricole viable, la coopération internationale doit garantir un financement adéquat, le transfert de technologies et le renforcement des capacités.

73. **M^{me} Nashwa** (Maldives) dit que les Maldives sont en butte à des défis agricoles particuliers en raison des changements climatiques, qui menacent leur sécurité alimentaire et hydrique. La productivité agricole du pays a été entravée par les extrêmes climatiques, tandis que le blanchiment des coraux et l'acidification des océans endommagent les écosystèmes marins essentiels à la pêche ; la pêche illégale et la surexploitation menacent également les stocks de poissons. Le Gouvernement des Maldives reste déterminé à interdire les méthodes de pêche nuisibles et à promouvoir une pêche durable. Comme le pays importe plus de 90 % de sa nourriture, il a accéléré les plans visant à accroître et à diversifier l'agriculture et à améliorer la sécurité alimentaire. Nation géographiquement dispersée et confrontée à des problèmes de transport, les Maldives ont mis en place des services de transport par ferry.

74. Il faut de toute urgence investir dans des systèmes alimentaires durables, équitables, sains et résilients et dans une agriculture résiliente, en accord avec l'action climatique. Les Maldives intègrent l'initiative « Alertes précoces pour tous » dans leurs plans de gestion des catastrophes. Une politique nationale de sécurité alimentaire a été mise en place pour renforcer le système de contrôle des denrées alimentaires. Pour promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, qui

sont essentielles pour faire face à la crise mondiale de la sécurité alimentaire, les Maldives accordent aux conseils une plus grande autonomie fiscale et juridique et élargissent l'accès au financement et aux possibilités de création d'entreprises pour les petites et moyennes entreprises.

75. Les Maldives appellent la communauté internationale à éliminer les obstacles à l'accès aux technologies, à partager les connaissances sur les technologies naissantes, à soutenir la réforme de l'architecture financière et à mettre en place des mécanismes de dette durables afin de permettre aux pays en développement d'investir dans des systèmes alimentaires adéquats.

76. **M^{me} Nzumbu** (Kenya) dit que la hausse des prix internationaux des denrées alimentaires, le coût des engrais et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement menacent la productivité agricole, ce qui risque de laisser de nombreuses personnes sur le carreau, en particulier en Afrique. L'agriculture est au cœur de la croissance économique du Kenya, qui poursuit un programme de transformation économique ascendante dont les objectifs comprennent la transformation de l'agriculture, la création d'emplois et l'élargissement de l'accès à l'éducation et aux services sociaux et de santé. Le Gouvernement kenyan soutient l'accès à la terre et aux intrants, la diversification des cultures et la création de valeur ajoutée dans l'agriculture afin d'augmenter la production alimentaire et les revenus des agriculteurs. Les systèmes agroalimentaires durables sont essentiels pour éliminer l'extrême pauvreté, les inégalités et la malnutrition.

77. Négliger le rôle des femmes et l'investissement dans l'agriculture prive les économies d'opportunités de croissance et entraîne une augmentation du chômage, de la pauvreté et de l'inégalité. Les droits fonciers des femmes, la propriété foncière des femmes et la production dirigée par les femmes devraient être encouragés afin de renforcer la sécurité alimentaire et la nutrition au niveau mondial.

78. Des moyens de mise en œuvre adéquats et durables devraient être fournis pour aider les pays en développement à mettre en place des systèmes agroalimentaires résistants. Des informations opportunes, précises et fiables sont nécessaires à la prise de décision.

79. Une restructuration proactive de la dette, un allongement de sa durée et un délai de grâce devraient être mis en œuvre, car les pays en développement ne peuvent pas atteindre les objectifs de développement durable 1 et 2 s'ils sont en proie à des difficultés financières, à des chocs climatiques et à l'endettement.

80. **M. Massari** (Italie) rappelle que plus de trois milliards de personnes n'ont pas les moyens de se nourrir sainement en raison de l'augmentation des coûts et de la baisse des revenus, et que plus de 80 % des personnes extrêmement pauvres vivent dans des zones rurales. Des mesures intégrées alignées sur les objectifs de développement durable 1 et 2, qui sont interdépendants, garantiraient des avantages multiples dans l'ensemble du Programme 2030 et au-delà. La faim dans le monde augmente en raison de la pandémie de COVID-19, des changements climatiques, des conflits et des effets globaux de l'agression russe contre l'Ukraine, le monde du Sud étant particulièrement touché. Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour inverser ces tendances.

81. Le Gouvernement italien a accueilli la Réunion-bilan deux ans après le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires à Rome en juillet 2023 pour examiner les progrès de la transformation des systèmes alimentaires et accélérer l'action mondiale. L'Italie soutient l'appel à l'action du Secrétaire général en faveur d'une transformation accélérée des systèmes alimentaires, principal résultat du sommet. En outre, l'Italie a alloué un montant supplémentaire de 2 millions d'euros au guichet « choc alimentaire » pour la mise en œuvre des objectifs du sommet au niveau national.

82. Les déplacements étant à la fois un moteur et une conséquence de l'insécurité alimentaire, l'Italie travaille avec des partenaires en Afrique, au Moyen-Orient, en Amérique latine et en Asie pour s'attaquer aux causes profondes des migrations forcées. La sécurité alimentaire restera une priorité absolue dans le cadre du lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix, en particulier en Afrique. En mai 2023, l'Italie a accueilli conjointement une conférence d'annonces de contributions humanitaires pour la Corne de l'Afrique, au cours de laquelle elle s'est engagée à verser plus de 40 millions d'euros. Les systèmes agroalimentaires représentent un tiers des émissions de gaz à effet de serre et sont vulnérables aux changements climatiques, ce qui nécessite des politiques et des mesures intégrées.

83. **M. Pisarevich** (Biélorus) dit que pour résoudre le problème de la faim chronique, il faut transformer la production, la transformation, la distribution et la consommation des produits agricoles. La Fédération de Russie a fait preuve du leadership nécessaire en faisant don de tonnes de céréales aux pays africains les plus durement touchés par la crise alimentaire mondiale, tandis que la Chine a apporté un soutien important aux pays en développement dans le cadre de l'Initiative pour le développement mondial : tirer parti du Programme de développement durable à l'horizon 2030 pour parvenir

à un développement mondial plus fort, plus vert et plus sain.

84. Les mesures coercitives unilatérales constituent un obstacle sérieux à la sécurité alimentaire mondiale et à la transformation proposée par le Secrétaire général. Les sanctions prises par les pays occidentaux contre le Biélorus et la Fédération de Russie n'avaient pas l'aval de l'ONU. Elles ont entraîné une baisse significative de l'offre d'engrais et de céréales sur les marchés internationaux en 2022, déclenchant une crise de la sécurité alimentaire mondiale et exacerbant la faim dans les pays en développement.

85. Grand producteur d'engrais potassiques, le Biélorus a vu sa part dans le commerce mondial chuter de 20 % à 9 % depuis 2021 en raison des sanctions, ce qui a contribué à une pénurie d'engrais, rendant les prix inabordable dans certains pays à faible revenu et contribuant à une production agricole insuffisante et à une augmentation de la faim, en particulier en Afrique. La crise alimentaire actuelle ne pourra être résolue sans la suppression des mesures restrictives unilatérales illégales qui limitent l'accès du Biélorus et de la Fédération de Russie aux marchés internationaux d'exportation d'engrais et de denrées alimentaires.

86. **M. Gertze** (Namibie) dit qu'il est très préoccupant de savoir qu'un tiers de la population de l'Afrique subsaharienne sera encore en situation d'extrême pauvreté d'ici à 2030. L'héritage du colonialisme et de l'apartheid se manifeste dans les défis socio-économiques de l'Afrique, principalement les écarts dans la distribution des revenus et des richesses résultant de l'exclusion systémique et de la marginalisation des majorités autochtones. L'asymétrie des échanges mondiaux et des flux de capitaux compromet le développement des pays du Sud et exacerbe les inégalités.

87. Bien que la pauvreté ait nettement reculé en Namibie, des disparités et des défis en matière de développement persistent. Le Gouvernement namibien a donc mis en place des banques alimentaires pour les plus vulnérables, ainsi qu'un ensemble de filets de sécurité sociale pour un soutien supplémentaire. Il considère que la protection sociale est indispensable à une réponse coordonnée à la pauvreté et à l'inégalité des revenus. Il est nécessaire de réorienter les investissements vers les enfants, qui sont touchés de manière disproportionnée par la pauvreté multidimensionnelle.

88. L'agriculture est vitale pour les deux tiers des Namibiens et fournit des emplois à environ un quart de la population, bien que la Namibie soit l'un des pays les plus arides du monde. Les changements climatiques et

la pandémie de COVID-19 ont accru les privations, l'insécurité alimentaire et la malnutrition. Avec le soutien de l'ONU, les agriculteurs namibiens de cinq régions ont adopté des techniques nucléaires et des technologies d'irrigation permettant d'économiser l'eau.

89. La Namibie souligne l'importance de la lutte contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse, et insiste sur le fait que la restauration des terres dégradées pourrait permettre d'atteindre les objectifs en matière de climat et de biodiversité tout en revitalisant l'agriculture, en renforçant la sécurité alimentaire, en réduisant la pauvreté, en restaurant les économies et en renforçant la résilience et la capacité d'adaptation.

90. **M. Bokoum** (Burkina Faso) rappelle que c'est en Afrique que la proportion de personnes souffrant de la faim et de la malnutrition est la plus élevée. Bien que le Burkina Faso ait pris en compte la réduction de la pauvreté dans quatre plans nationaux de développement mis en œuvre depuis 2000, 40 % de la population reste en dessous du seuil de pauvreté national. La crise sécuritaire actuelle dans le pays a des répercussions humanitaires, sociales et économiques et augmente le risque de voir la population tomber dans la pauvreté.

91. La pauvreté étant marquée par des disparités selon le genre, le lieu de résidence et la région, le Gouvernement burkinabé a mis en œuvre des projets et programmes de développement pour prévenir et réduire la pauvreté, la vulnérabilité et l'exclusion sociale. La proportion d'enfants vulnérables recensés dont les besoins sont pris en compte a considérablement augmenté depuis 2016, de même que celle de personnes exclues (depuis 2017).

92. Le pays a pour objectif de fournir à tous les citoyens une couverture de santé de base d'ici à 2027. Depuis 2016, des soins gratuits sont fournis aux femmes enceintes et aux enfants de moins de 5 ans. Les interventions en faveur des femmes consistent notamment à subventionner les achats de semences améliorées et d'équipements agricoles et à leur attribuer au moins 30 % des terres agricoles. Pour les personnes âgées, le Gouvernement a commencé la construction de deux maisons de retraite et a adopté un plan multisectoriel de soins aux personnes âgées.

93. L'élimination de la pauvreté nécessite une action de la part des acteurs régionaux et internationaux et un financement conséquent. Le Burkina Faso et les pays du Sahel ont besoin du soutien de la communauté internationale pour vaincre l'hydre terroriste afin de parvenir à un développement inclusif.

94. **M^{me} Cao Liwen** (Chine) dit que l'extrême pauvreté se concentre dans les zones rurales. Le développement devrait être au centre de l'attention de la communauté internationale et il faudrait mettre un accent particulier sur la réduction de la pauvreté rurale. La communauté internationale devrait accroître les investissements dans la réduction de la pauvreté, intensifier la coopération internationale et le développement et renforcer les échanges politiques et la coopération pragmatique. Les pays développés devraient accroître leur assistance sous forme de transferts de capitaux et de technologies et de renforcement des capacités afin d'aider les pays en développement à éliminer la pauvreté. La communauté internationale doit s'opposer au découplage des chaînes d'approvisionnement, à l'érection de barrières et aux comportements coercitifs unilatéraux.

95. Il est nécessaire d'appliquer des politiques intégrées mobilisant l'ensemble de la société pour traiter les questions interdépendantes de la pauvreté et de la faim. Les pays doivent adapter leurs politiques aux circonstances nationales, cibler les problèmes particuliers liés à la pauvreté et à la faim, mettre en place une protection sociale et d'autres mécanismes et éviter les reculs. La pauvreté et la faim devraient être éliminées grâce à l'amélioration de la productivité agricole, l'optimisation de l'industrie, la construction d'infrastructures, le développement de la santé publique et de l'éducation, l'utilisation du commerce électronique et la promotion de la coordination entre les zones urbaines et rurales et du développement durable.

96. La Chine, plus grand pays en développement, a éliminé l'extrême pauvreté. Ses mesures ciblées de lutte contre la pauvreté pourraient servir de référence à d'autres pays. Pour consolider ces résultats et favoriser la revitalisation rurale, elle a mis en place des mécanismes de suivi et de soutien. En outre, la Chine s'est engagée dans la coopération Sud-Sud pour réduire la pauvreté, en s'associant à plus de 130 projets dans près de 60 pays afin d'aider plus de 30 millions de personnes. La réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire sont des priorités de l'Initiative pour le développement mondial, dans le cadre de laquelle plus de 200 projets de coopération bénéficiant à de nombreux pays en développement ont été lancés depuis sa création en 2021.

97. **M. Ahmed** (Émirats arabes unis) dit qu'au cours des cinq dernières années, son pays a contribué à hauteur de plus de 1,4 milliard de dollars aux initiatives de sécurité alimentaire et à l'aide humanitaire. Dans moins de deux mois, les Émirats arabes unis accueilleront la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur

les changements climatiques. Elle portera notamment sur les progrès accomplis dans la réalisation de la cible 3 de l'objectif de développement durable 12, à savoir la réduction des déchets alimentaires. Les Émirats arabes unis ont mis en place une stratégie nationale de sécurité alimentaire axée sur une production locale intelligente et durable. Ils ont institué un Conseil national de la sécurité alimentaire et adopté une loi visant à réglementer les stocks alimentaires stratégiques.

98. En mai 2023, il a été annoncé que le financement de la Mission d'innovation agricole pour le climat, menée par les Émirats arabes unis et les États-Unis d'Amérique, avait atteint 13 milliards de dollars. Cette initiative regroupe aujourd'hui plus de 500 partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux dans le monde entier et a pour objectif d'accélérer la transformation vers un système alimentaire respectueux du climat et doté d'une capacité accrue de création d'emplois. Toujours en mai 2023, les Émirats arabes unis ont rejoint l'initiative Rupture agricole menée par le Royaume-Uni, qui vise à promouvoir une agriculture résiliente au climat. En mars 2023, l'initiative Un milliard de repas des Émirats arabes unis a annoncé le versement d'une contribution de 5,5 milliards de dirhams des Émirats arabes unis à l'initiative UNITLIFE, qui lutte contre la malnutrition, en particulier chez les enfants, dans plusieurs pays d'Afrique. Les Émirats arabes unis sont un partenaire majeur de la FAO et continueront à soutenir le Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord.

99. **M^{me} Gahlot** (Inde) dit que l'Inde a sorti quelque 415 millions de personnes de la pauvreté en 15 ans, mais qu'à mi-parcours de la troisième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2018-2027), on commence à prendre conscience des effets de la pandémie de COVID-19 et des conflits géopolitiques sur les progrès accomplis. Les pays doivent mettre en œuvre d'urgence des politiques sociales pour atténuer ces conséquences, se remettre sur les rails et renforcer leur résilience.

100. L'approche adoptée par l'Inde après la pandémie, consistant à accorder des prêts aux secteurs prioritaires, a montré que le recours à des moyens d'action et des financements innovants pouvait protéger les secteurs économiques des chocs extérieurs et favoriser une transformation structurelle. L'engagement du pays à atteindre une couverture universelle dans les domaines de l'éducation, des soins de santé et des commodités essentielles a joué un rôle essentiel dans ces résultats positifs. Les mesures ciblées visant à réduire la pauvreté rurale ont accéléré le recul de la pauvreté au cours des dix dernières années.

101. Le développement du secteur agricole est essentiel pour lutter contre la pauvreté rurale, car plus de 70 % des ménages ruraux dépendent de l'agriculture. En trois décennies, l'Inde a su passer d'une situation de déficit alimentaire à l'autosuffisance alimentaire, ce qui lui a permis de constituer des stocks alimentaires et d'assurer la sécurité alimentaire de millions de personnes au cours des dernières années. Un regain d'intérêt pour la culture du millet a permis d'offrir une solution à la fois résiliente face aux chocs climatiques et respectueuse du climat. Les programmes de sécurité alimentaire et la fourniture de repas scolaires ont amélioré la nutrition. La croissance prévue du segment des fibres naturelles dans l'industrie textile contribuera à augmenter les revenus des agriculteurs, à leur fournir des moyens de subsistance et à réduire la pression sur l'environnement.

102. **M. Nguyen** Hoang Nguyen (Viet Nam) dit qu'il faut prendre des mesures globales pour lutter contre la faim et la pauvreté et parvenir à un véritable développement durable. Garantir la sécurité alimentaire est essentiel pour réduire la pauvreté et éliminer la faim. Il est crucial d'investir dans les infrastructures agricoles et de tirer parti de la science et de la technologie pour lutter contre l'insécurité alimentaire à long terme. Il faut renforcer l'environnement alimentaire et modifier le comportement des consommateurs afin de réduire les pertes et le gaspillage de denrées alimentaires et de promouvoir des régimes alimentaires sains.

103. Il est impératif d'améliorer la résilience et la durabilité des systèmes alimentaires pour pouvoir faire face aux crises et s'en relever, qu'il s'agisse d'insécurité alimentaire, de malnutrition, d'urgences sanitaires, des changements climatiques, de la perte de biodiversité, des conflits ou de la volatilité des marchés. La politique de financement visant à réaliser la transformation doit être cohérente aux niveaux mondial, national et local. Il faut ériger en priorité le travail décent et la garantie d'une protection sociale afin d'accroître la résilience économique et sociale des personnes en situation de pauvreté. Le Viet Nam attend avec impatience la mise en œuvre de l'Accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale à l'appui d'une transition juste et de la coalition mondiale pour la justice sociale, qui pourront contribuer aux préparatifs du Sommet social mondial de 2025.

104. L'agriculture, les produits de la mer et la sylviculture sont importants pour l'économie du Viet Nam, qui a assuré la sécurité alimentaire pour la consommation intérieure au cours des dernières années. En 2022, le Gouvernement a réussi à augmenter les exportations agricoles de près de 10 % et à réduire la pauvreté multidimensionnelle à moins de 4,5 %.

La séance est levée à 13 heures.